



Mise à disposition des bulletins scolaires périodiques

publié le 04/02/2019 - mis à jour le 16/03/2019

Suite aux conseils de classes qui se déroulent actuellement, les familles pourront retirer les bulletins de leur enfant à l'accueil du collège, aux horaires habituels de fonctionnement :

Pour les 5ème et 4ème à partir du lundi 11 février Pour les 6ème et 3ème à partir du mercredi 13 février.

Ces bulletins pourront aussi être retirés le lundi 18 février (1er jour des congés scolaires).

S'il est prévu un entretien avec le professeur principal, le bulletin sera remis à cette occasion.

L'équipe de direction.



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.